

**Objet : Demande de Crédit-Adaptation de la SA HAQUENNE – S.C.S.I.
IBEFÉ de Namur (ex DR de Namur) – Activité : FABRICATION DE PRODUITS
METALLIQUES, A L'EXCEPTION DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS**

1. SUIVI DU CONTRAT DE GESTION/PLAN D'ENTREPRISE

Sans objet.

2. EXPOSE DU DOSSIER

1) Renseignements généraux

Numéro d'entreprise : 0432.154.794

Référence du dossier : CA/2021/000058

Siège social : 5340 FAULX-LES-TOMBES – rue de Courrière 30

Siège d'exploitation concerné par la demande : 5340 FAULX-LES-TOMBES – rue de Courrière 30

Entreprise :

- PME
- Située hors zone de développement

Activité et spécialités éventuelles : l'entreprise a 2 activités principales :

- l'usinage de pièces métalliques diverses (tournage et fraisage)
- la maintenance de robinetterie industrielle sur site chez le client.

Informations prises en : juillet 2022 (dernières informations reçues en septembre 2023)

Effectif renseigné au payroll de la société : 12

Numéro des commissions paritaires : 111 et 209

Code NACE-BEL : 25.620

Période de formation : du 30 mars 2021 au 29 mars 2023

Travailleurs concernés par la formation : - sous contrat de travail : 15
- intérimaire : 1

Remarque :

La différence entre le nombre de travailleurs concernés par la formation et l'effectif renseigné au payroll résulte de mouvements de personnel pendant la période de formation. Ainsi, parmi les 16 personnes retenues dans le cadre du programme de formation, 3 ont quitté l'entreprise en cours de période de formation.

2) Considérations qui ont amené l'entreprise à mettre en place un programme de formation

2.1. Activités de l'entreprise

La société a été créée dans les années 70 pour une activité de fabrication mécanique. Elle a été rachetée dans les années 80 par l'ancien propriétaire qui possédait une société d'engineering pour les centrales électriques (Société Conseil et Service à l'Industrie S.C.S.I.). Ces 2 activités ont ainsi été combinées : l'étude et la fabrication pour ce secteur particulier. Toutefois, la SA HAQUENNE – S.C.S.I. n'avait essentiellement qu'un seul client (Electrabel), lequel était actif à 75% dans le nucléaire.

En 2018, l'entreprise a été rachetée par l'actuel propriétaire. Ce dernier a été désireux de se détacher du secteur nucléaire, qu'il a évalué trop critique, et de diversifier sa clientèle en revenant à son activité de base, la fabrication de pièces métalliques.

2.2. Besoins en formation

Suite au rachat de la société en 2018 et à la volonté du nouveau propriétaire d'élargir sa clientèle, il est rapidement apparu la nécessité d'implémenter des systèmes de management afin de montrer à ces nouveaux clients la bonne maîtrise des activités et du fonctionnement de l'entreprise. Ainsi, la société a opté pour les systèmes de management de la qualité suivant la norme ISO 9001 et le système de management de la sécurité selon la liste de critères VCA.

Après implémentation de ces systèmes, la société a été certifiée ISO 9001 v.2015 le 22 juin 2021 par BCCA. En se référant aux rapports d'audit établis en avril et en mai 2021, ainsi qu'aux remarques assorties, il en ressort le programme de formation repris ci-après permettant à l'entreprise de gérer les points d'attention relevés.

D'un autre côté, en suivant la démarche similaire, il n'a pu être retenu la demande d'intervention pour la mise en place d'un système de management de la sécurité, vu que la société était déjà certifiée VCA* v.2017 depuis le 27 novembre 2020, date antérieure au début de la période de formation.

De plus, le rapport d'audit de certification VCA ne met pas en évidence de besoin de formation ultérieur à la certification.

Ce rapport d'audit mentionne que le « système de management est implémenté depuis juin 2020 et que la démarche VCA a été expliquée à tout le personnel lors d'un toolbox le 15/06/2020 ». Il fait également part que « toutes les exigences sont évaluées positivement ».

2.3. Fonds sectoriel

La SA HAQUENNE – S.C.S.I. connaît son Fonds sectoriel IFPM.

Dans le cadre de ce dossier, elle déclare adresser sa demande d'intervention financière au service Crédit-Adaptation et respecter le principe de non double subsidiation.

2.4. Formation continuée des travailleurs

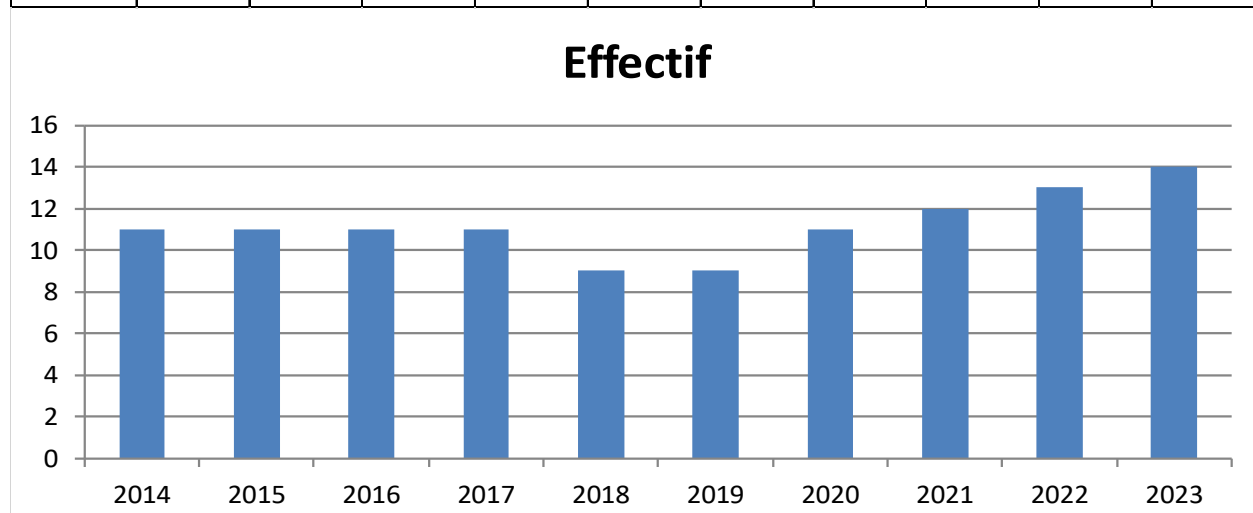
A/ Dossiers de l'entreprise : C'est la première fois que l'entreprise bénéficie de l'aide de la mesure Crédit-Adaptation pour la formation spécifique de ses travailleurs.

B/ Historique des dossiers du groupe : /

Dans sa procédure de travail, le service vérifie systématiquement, au cas où l'entreprise est déjà utilisatrice, la redondance de sa demande : la société ne peut bénéficier plus d'une fois d'un subside pour la formation d'un même travailleur au même module de formation. Cette vérification s'effectue lors de l'instruction du dossier et lors de la clôture de celui-ci.

2.5. Evolution de l'effectif moyen pour les années précédentes (fin d'exercice) repris dans Belfirst

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif	11	11	11	11	9	9	11	12	13	14



PROGRAMME DE FORMATION :

Axe 3 : Système de management de la Qualité

N° du module	Titre du module	Heures de formation retenue
1	Introduction à la qualité (4 h demandées) : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les enjeux de la qualité, les besoins spécifiques du client (notamment, le nucléaire et le secteur pétrochimique) et des parties intéressées - Au vu de la production et des interventions « one shot » de l'entreprise, conscientiser à la nécessité d'actions préventives (au lieu des actions correctives) 	Non repris – hors période de formation
2	Non conformités : <ul style="list-style-type: none"> - Détecter et signaler une non-conformité - Remplir une fiche de non-conformité - Identifier les causes à l'origine d'une non-conformité - Réagir adéquatement en cas de non-conformité 	4
3	Enregistrements, identification et traçabilité : <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et compléter les enregistrements - Connaître les nouveaux formulaires établis lors de la mise en place du système qualité (ex : rapport dimensionnel) - Systématiser l'utilisation des enregistrements - Conscientiser à l'importance d'enregistrements corrects (ex : traçabilité des contrôles). 	4
4	Objectifs qualité : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'objectif qualité de l'entreprise : zéro hors tolérance, pour les cotes, les bulles... - Faire le lien entre les enregistrements et les objectifs qualité - Identifier et suivre les KPI(s) afférents à son processus ou à sa fonction et gérer la situation constatée 	4
5	Audit interne : audités (4h demandées)	2

	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les documents techniques pour les présenter lors de l'audit - Participer à un audit interne 	
6	<p>Actions correctives et préventives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les 3 types d'actions : curatives, correctives et préventives - Connaître et respecter la méthode d'application des mesures préventives : travailler étape par étape sans sauter d'étape et se baser sur les enregistrements pour rechercher les bonnes actions préventives à appliquer 	4
7	<p>Identification des processus clés et des parties intéressées (16 h demandées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les processus clé et les parties intéressées - Etablir une cartographie de chaque processus - Identifier les points de contrôle (délai, emballage, cote...) 	24
8	<p>Procédures système (8 h demandées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et appliquer les procédures système - Comprendre et assurer la cohésion et les rouages entre elles de façon à avoir un système qualité efficace 	Non repris – hors période de formation
9	<p>Management des risques : méthode SWOT (16h demandées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser et rédiger des swot - Identifier les actions possibles au travers de swot 	Non repris – hors période de formation
10	<p>Revue de direction : (16h demandées)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le rôle de la revue de direction - Préparer et mener une revue de direction - Gérer les inputs et les outputs de la revue 	8
11	<p>Audit interne : formation d'auditeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le rôle de l'audit interne - Mener un audit - Exploiter les conclusions de l'audit - Vérifier la bonne marche des actions d'amélioration en cours 	16
12	<p>Evaluation des fournisseurs et des sous-traitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les enjeux et l'importance de ces évaluations - Etablir les critères pertinents d'évaluation - Gérer les points d'amélioration - Effectuer le suivi des résultats de l'évaluation 	8
13	<p>Outils d'amélioration et efficacité des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les actions d'amélioration - Rédiger un plan d'actions - Identifier les indicateurs et effectuer le suivi de ceux-ci 	8
14	<p>Analyse de la satisfaction des clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les exigences spécifiques des différents clients - Analyser la satisfaction du client suivant des critères généraux transversaux - Analyser la satisfaction du client suivant des critères liés aux exigences spécifiques de ce client 	4

15	<p>Gestion de la propriété des clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la propriété du client - Evaluer les risques encourus - Appliquer les mesures de prévention relatives à la propriété du client <p>Non repris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les obligations juridiques 	4
----	--	---

Axe 5 : Système de management de la Sécurité

Cet axe n'est pas repris car il est antérieur à la période de formation admissible du Crédit-Adaptation.

N° du module	Titre du module	Heures de formation retenue
16	<p>Sensibilisation à la gestion des risques (16 h demandées)</p> <p>Pour les ouvriers, quand ils vont seuls sur chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques liés aux activités - Evaluer ces risques - Identifier les mesures de prévention nécessaires, après analyse des risques <p>Pour les employés</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le mode opératoire de gestion des risques va être suivi 	Non repris – obligation légale et hors période de formation
17	<p>Compréhension et collaboration en matière d'objectifs sécurité (8 h demandées)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les objectifs sécurité - Connaître les risques, les dangers et les comportements inadéquats, afin d'anticiper suivant le scénario le plus catastrophique 	Non repris – hors période de formation
18	<p>Gestion des accidents (16 h demandées)</p> <p>Il s'agit de respecter les consignes spécifiques de leurs clients (non repris)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réagir adéquatement en cas d'accident - Connaître et comprendre le plan d'urgence de l'entreprise et des clients - Signaler l'accident et remplir une déclaration - Identifier les causes à l'origine d'un accident par la méthode des 5M 	Non repris – obligation légale et hors période de formation
19	<p>Gestion de sécurité au poste de travail (par les opérateurs) (12 h demandées)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les consignes sécurité des clients, le permis de travail relatif aux tâches à risques, le plan santé-sécurité PSS - Réaliser une inspection de dernière minute (LMRA) - Contrôler ses équipements de protection individuel et les outils avant utilisation (les outils sont d'office ceux du client) - Gérer les déchets et les risques de pollution - Identifier les risques liés à la co-activité - Appliquer une vigilance partagée 	Non repris – hors période de formation

20	Inspections de chantier (2 h demandées) <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la raison des inspections de chantier - S'impliquer dans les inspections - Faire remonter les informations, et ce rapidement - Rappel des principes de contrôle 	Non repris – hors période de formation
21	Toolbox meeting (1 h / mois demandée) <ul style="list-style-type: none"> - Participer activement aux toolbox meetings, réunions organisées sur des thèmes sécurité, afin d'entretenir l'esprit sécurité dans l'entreprise - Identifier les enjeux sécurité concrets liés à un chantier (ou une situation dangereuse, ou une activité) et rappels 	Non repris – hors période de formation
22	5S au poste de travail (4 h demandées) <ul style="list-style-type: none"> - Ranger son poste de travail en appliquant la méthode 5S expliquée, avec exercices pratiques - Connaître la nouvelle structure de stockage des matières dans les étagères 	Non repris – hors période de formation

3) Tableaux de formation et estimation du montant de l'intervention

En vertu de l'article 27 de l'AGW, et sur base de l'analyse menée sur site, les besoins de formation sont estimés à **642** heures pour **16** personnes.

Fonction	Nombre	Modules suivis	Durée (h)
Project manager / Responsable qualité	1	2 à 4 – 6 – 7 – 10 à 15	88
Ingénieur	1	2 à 4 – 6 – 7 – 10 à 15	88
Chef d'équipe	1	2 à 4 – 6 – 7 – 10 à 13 – 15	84
	2	2 à 6 – 12 – 13 – 15	38
Usineur	2	2 à 6 – 12 – 13 – 15	38
	6	2 à 6 – 15	22
Mécanicien	2	2 à 6 – 12 – 13 – 15	38
	1	2 à 6 – 15	22
TOTAL	16		642

En application de l'article 16 du décret, une intervention forfaitaire horaire de **9 euros** par heure de formation et par travailleur pour couvrir les formations qualifiantes, spécifiques et collectives peut être octroyée à l'entreprise.